

UNE GOUVERNANCE LOCALE AU SERVICE DU RELOGEMENT

1er février 2012

Fiche d'expérience 15/06/2012

MOTS CLÉS : accompagnement social, relogement, habitat, cadre de vie, gouvernance



• LILLE MÉTROPOLE •

UNE GOUVERNANCE LOCALE AU SERVICE DU RELOGEMENT

GIP LMRU
1, rue du Ballon
BP 749 - 59234 Lille Cedex
Tel : 03 20 21 37 00
www.lillemetropole.fr

La communauté urbaine Lille Métropole a choisi, en 2003, de prendre en charge la compétence habitat afin d'organiser le rééquilibrage des territoires qui la composent et d'être mieux à même de répondre aux besoins des populations en matière de logement. L'intercommunalité s'est alors engagée à assurer le suivi des opérations de résorption de l'habitat insalubre et des opérations programmées d'amélioration de l'habitat, que ce soit dans le parc social ou dans le parc privé dégradé.

Le groupement d'intérêt public pour la rénovation urbaine des quartiers en difficulté de la métropole lilloise soutient la communauté urbaine dans sa démarche. Il assure la cohésion, à l'échelle métropolitaine, du relogement des familles concernées par les opérations de démolition-reconstruction, en fédérant les acteurs locaux pour apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées dans les quartiers à restructurer.

Sur ce territoire métropolitain, le relogement s'effectue tant par une approche technique (création d'outils de suivi, d'évaluation et d'aide à la décision) que par une approche opérationnelle de terrain (recherche de logements dans le parc public ou privé existant, création de nouveaux logements, accompagnement social des ménages).

Pour cela, plusieurs acteurs, publics et privés, interviennent aussi bien à l'échelle du quartier qu'au niveau métropolitain, travaillent en étroite collaboration, pour organiser et assurer un meilleur suivi du relogement :

- un prestataire social assure l'accompagnement personnalisé des ménages concernés ;
- un bureau d'étude, propre à chaque projet, assure le lien entre le prestataire social et les partenaires concernés par les opérations de relogement ;
- les communes sont responsables et garantes de l'opérationnalité du processus de relogement des ménages ;

- le groupement d'intérêt public Lille Métropole Rénovation urbaine (GIP LMRU) crée et expérimente des outils qui permettent d'évaluer, à l'échelle métropolitaine, l'état d'avancement et l'impact des relogements sur la situation des ménages, constituant ainsi une aide à la décision.

UNE APPROCHE TECHNIQUE DU RELOGEMENT

Le GIP LMRU a été créé pour aider les collectivités de l'agglomération de Lille ainsi que leurs partenaires dans la conduite des projets relevant de la politique de la ville (les projets de renouvellement urbain comme les contrats urbains de cohésion sociale).

Il propose une assistance à maîtrise d'ouvrage « intercommunale » à l'échelle métropolitaine, laissant la mise en œuvre des opérations aux partenaires qui en ont la compétence. Son intervention permet de mutualiser les connaissances et les savoir-faire de l'ensemble des acteurs impliqués (élus, chefs de projet, travailleurs sociaux, bailleurs, techniciens, chargés de mission...).

Afin de passer à une vision partagée du relogement des familles, le GIP organise des groupes de travail thématiques, qui permettent de réfléchir collectivement aux solutions

La communauté urbaine Lille Métropole a choisi, en 2003, de prendre en charge la compétence habitat afin d'organiser le rééquilibrage des territoires qui la composent et d'être mieux à même de répondre aux besoins des populations en matière de logement. L'intercommunalité s'est alors engagée à assurer le suivi des opérations de résorption de l'habitat insalubre et des opérations programmées d'amélioration de l'habitat, que ce soit dans le parc social ou dans le parc privé dégradé.

• **Emplacement :** Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article :**

<https://www.professionbanlieue.org/Une-gouvernance-locale-au-service-du-relogement>